



VILLE DE
LORIENT

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LOCAL

Date limite de dépôt de dossier : 15/10/2024 (pour information, renseigné à la remise du dossier à l'association, par Lorient Asso)

I) IDENTIFICATION

Nom de l'association :

Adresse actuelle :

Adresse du siège social :

Principaux lieux d'activité :

Instance dirigeante de l'association :

Fonction	Nom	Prénom	Coordonnées (adresse, tél, courriel...)
Président(e)			
Secrétaire			
Trésorier(e)			

Nombre total de membres ou adhérents :

- Nombre de bénévoles
- Nombre d'usagers lorientais
- Nombre d'usagers non lorientais
- Nombre de salariés

- Nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein)

Les indicateurs ci-dessus doivent être renseignés obligatoirement

II) CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE LES ASSOCIATIONS LORIENTAISES ET LA VILLE DE LORIENT

(extrait de la Charte signée en mairie le 9 janvier 2008)

« Fondée sur les valeurs essentielles de liberté, d'égalité et de fraternité, cette charte s'applique à l'ensemble des associations qui peuvent être membres de l'Assemblée Plénière des associations lorientaises, autrement dit toutes les associations ou collectifs associatifs qui ont une activité effective sur le territoire lorientais, c'est à dire qui ont :

- Soit leur siège social à Lorient
- Soit une activité régulière à Lorient allant au-delà de l'organisation d'un ou deux événements
- Et qui se reconnaissent dans la charte d'engagements réciproques entre les associations et la Ville de Lorient et les valeurs qu'elle porte.

Avez-vous adhéré à la Charte entre les associations lorientaises et la Ville de Lorient ?

OUI

NON

Si non, veuillez vous adresser au bureau d'accueil de Lorient Asso qui vous remettra toutes les informations nécessaires et la carte d'adhésion :

Lorient Asso - Maison des Associations Jean le Coutaller - 5 place Louis Bonneaud - 56100 Lorient

Tél : 02 97 02 59 38 – lorientassos@lorient.bzh

III) ACTIVITÉS

Veuillez préciser en quelques phrases la nature de l'activité et des projets de votre association (joindre une copie des statuts) :

Votre association participe-t-elle à des actions/projets sur Lorient ?

Votre association mène-t-elle des animations sur l'espace public ?

Votre association mène-t-elle des initiatives, actions de sensibilisation ou initiations, ouvertes au public ?

Selon vous, quel est l'apport de votre association à la vie lorientaise ? (donnez quelques exemples)

Comment justifiez-vous la nécessité pour votre association de bénéficier d'un local associatif ?

Votre association serait-elle prête à partager un local avec une autre association ?

OUI

NON

Si oui, avez-vous envisagé de partager un local avec une association en particulier ?

OUI

NON

Si oui, laquelle ?

Si non, qu'est-ce qui selon vous justifie la mise à disposition d'un local pour votre seule association ?

Quels sont les usages principaux que vous envisagez en cas de mise à disposition d'un local ? (joindre impérativement un planning prévisionnel d'occupation)

réunion de membres (précisez la fréquence prévue : fois par semaine.....)

stockage de matériel et description de la nature du stockage

permanences ouvertes aux usagers (précisez la fréquence prévue: fois par semaine.....). Dans quel but ?

autres : précisez

définition des activités bureautiques (secrétariat, comptabilité...), et description du matériel utilisé (copieurs, imprimantes...) :

Combien de personnes vont utiliser la pièce, le local et avec quel statut ? (bénévole, salarié, stagiaire, usager.....)

Votre association reçoit-elle des subventions ? OUI NON

Si oui, de quel(s) organisme (s) public(s)/privé(s) :

Quel est le montant de vos recettes annuelles (joindre le dernier compte de résultat et le dernier bilan)

Inscrivez ici les informations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la commission de gestion des locaux associatifs :

Ce dossier est à renvoyer complété, signé et accompagné des pièces nécessaires à
Service DSJA – Service municipal de la vie associative Lorient Asso
Mairie de Lorient - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex

Avant le 15 octobre 2024 (cachet de la poste faisant foi)

Toute demande présentée sur la base d'un dossier incomplet ou contenant des informations inexacts sera rejetée.

Pièces à joindre :

- Copie des statuts en vigueur de l'association datés et signés (1)
- Copie du récépissé de déclaration à la Préfecture, copie de l'extrait du Journal Officiel (1)
- Numéro SIREN (1)
- Copie du dernier rapport d'Assemblée Générale (2)
- Copie du dernier compte de résultat et bilan (2)
- Numéro d'adhérent à la Charte d'engagements réciproques entre la Ville de Lorient et les Associations Lorientaises
- Planning prévisionnel d'occupation des locaux (jours et heures)
- Cet appel à candidature, rempli, daté et signé.

(1) Si ces pièces sollicitées ont déjà été fournies sur le portail Dem@t, il n'est pas nécessaire de les fournir

(2) Si ces pièces sollicitées ont déjà été fournies dans le cadre d'une demande de subvention datant de moins de 1 an, il n'est pas nécessaire de les fournir